

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal dans sa séance du 9 décembre 2022 a approuvé le projet de lotissement concernant les parcelles de terrain sises à Mondercange, au lieu-dit « Grand-Rue », inscrites au cadastre de la commune de Mondercange sous les numéros 1219/4033 et 1230/4034 d'une contenance d'environ 16a32ca.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service « aménagement communal » conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 14 décembre 2022

la secrétaire



Nadine BRACONNIER

le bourgmestre



Jeannot FÜRPASS